DÉPARTEMENT DE LA HAUTE-SAVOIE

PREMIÈRE CIRCONSCRIPTION

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES DU 14 JUIN 1981

(1er tour de scrutin)

Candidature JEAN BROCARD

Député de la 1re circonscription
Parti Républicain
Candidat unique de l'Union pour une Nouvelle Majorité

Le 30 juin 1968, électrices et électeurs de la première circonscription ANNECY-SAINT-JULIEN-EN-GENEVOIS, amis connus et inconnus, vous avez bien voulu me confier, par vos suffrages, la tâche d'être votre représentant à l'Assemblée Nationale : le 11 mars 1973, puis le 12 mars 1978 et pour ce dernier scrutin, dès le premier tour, vous m'avez renouvelé votre confiance : ma reconnaissance ne sera jamais à la mesure de votre attachement et de votre fidélité.

Avant même que le nouveau gouvernement, issu des récentes élections présidentielles et désigné par le Président de la République, n'ait présenté son programme devant les députés élus au suffrage universel, l'Assemblée Nationale est dissoute et les électrices et électeurs sont appelés — dans une certaine précipitation — à élire leurs députés le 14 juin prochain.

Le 10 mai, lors du second tour des élections présidentielles, la Haute-Savoie a montré son attachement aux libertés fondamentales, à la sécurité intérieure et extérieure, à la justice en donnant au Président sortant, Valéry GISCARD D'ESTAING, une forte majorité ; elle ne se déjugera pas le 14 juin 1981 car elle ne saurait faire confiance au programme socialo-communiste du prochain gouvernement.

Le programme socialiste préconise des mesures qui, à court et moyen terme, ruineront l'économie française et accableront les contribuables français : avant leur mise en application — mais la menace existe — les valeurs françaises dégringolent, des contrats avec l'étranger disparaissent, l'emprunt franco-allemand destiné principalement aux petites et moyennes entreprises est annulé, la sortie du système monétaire européen est envisagée, le contrôle des changes est rétabli, le retour aux montants compensatoires monétaires agricoles est prévisible, la hausse vertigineuse du loyer de l'argent va stopper les investissements des entreprises, des collectivités locales, des particuliers, notre monnaie, le Franc, s'anémie et sa dévaluation dans les prochaines semaines est plus que probable... « L'état de grâce », dont parlait le candidat François MITTERRAND est bien éphémère au détriment de l'économie française : « L'espoir » a fait place à l'inquiétude.

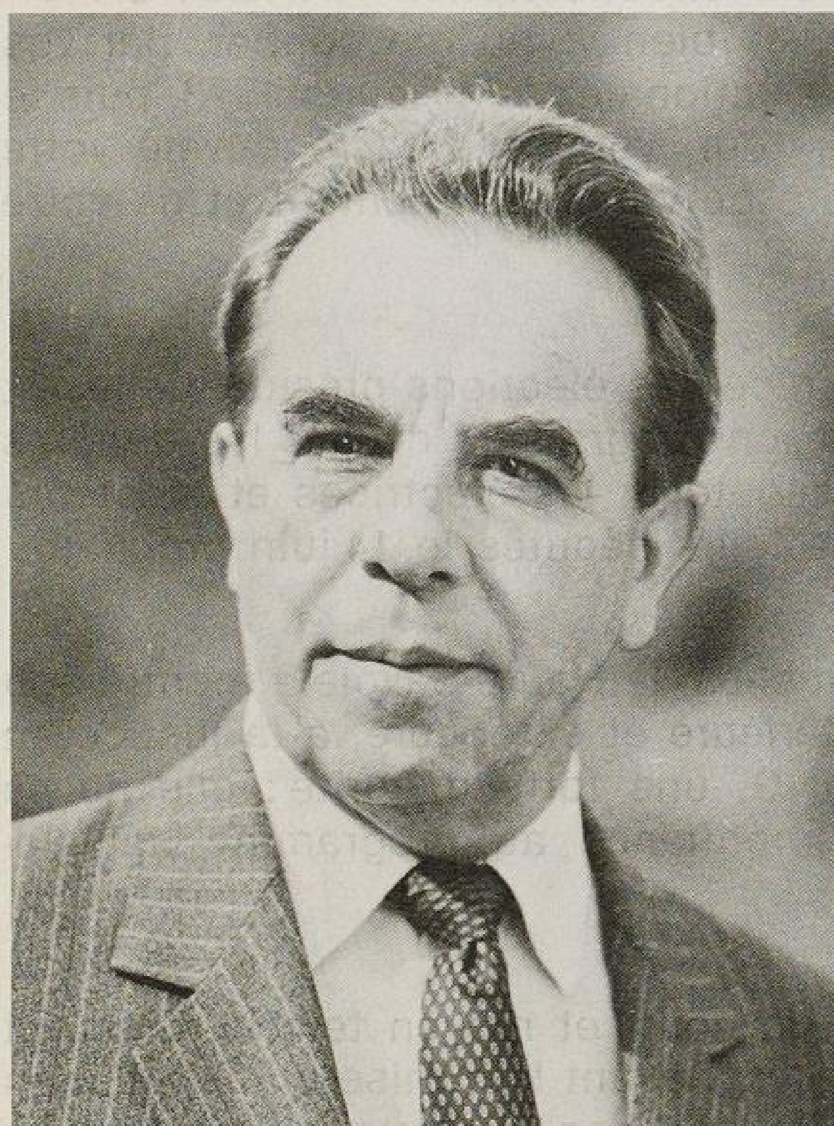
Pour éviter l'application des programmes socialo-communiste, la majorité parlementaire qui existait à l'Assemblée Nationale jusqu'à sa dissolution s'est regroupée pour faire un front uni afin de gagner les prochaines élections législatives et assurer un contrepoids parlementaire indispensable destiné à sauvegarder les institutions de la 5e République et à préserver nos libertés fondamentales :

— liberté d'expression ;

— liberté d'entreprendre, en disant un non résolu à tout projet de nationalisation, en maintenant la liberté pour toutes les entreprises industrielles, artisanales, commerciales et agricoles ;

— liberté d'enseignement, en assurant aux parents le libre choix de l'école pour leurs enfants.

La domination des partis socialiste et communiste transforme l'espoir du candidat François MITTERRAND en risque pour la France ; l'Union pour une Nouvelle Majorité, que j'ai l'honneur de représenter dans notre circonscription, doit être le garant de ce sursaut national et je vous demande, électrices et électeurs, amis connus et inconnus, de renouveler dès le premier tour, comme le 12 mars 1978, votre confiance à Jean BROCARD, votre député et à son suppléant, le docteur Pierre PAILLET, conseiller général du canton d'ALBY-SUR-CHÉRAN.



Jean BROCARD
Officier de la Légion d'Honneur
Maire d'ANNECY-LE-VIEUX
Vice-Président du Conseil Général
Vice-Président de l'Assemblée Nationale
Député de la Haute-Savoie



Pierre PAILLET
Docteur en Médecine
Président de la Commission départementale
Conseiller municipal d'ALBY-SUR-CHÉRAN
Conseiller général du canton d'ALBY-SUR-CHÉRAN

Printed by Alp'Impression